

## Assemblée générale du 09.11.2007

### Ouverture de l'AG : 20h22

Jean-Philippe souhaite la bienvenue aux membres présents.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est requise.

### 1. Présence et contrôle des clés

Présents : Bonny Philippe, Haesler Jean-Philippe, Pittet Michel, Pury Marc, Schuler Roger, Strub Daniel, Vetterli Christian, Bossart Cédric, Nicola Capelletti, Gilbert Crausaz, Pascal Valin, Stern Laurent, Emilie Pittet, Mathieu Mercier.

Excusés : Tramaux Sven, Daniel et Renée Baudois, Chantal Sudan, Roland Bonny, Daniel Wernli.

Pascal Valin, Nicola Capelletti et Cedric Bossart arriveront en retard.

Jean-Philippe rappelle que seuls les membres actifs et libres ont le droit de vote. Membres libres et actifs présents : 14 la majorité est fixée à 8 voix.

Contrôle des clés : n° des clés est donné par chacun pour contrôle. Il est procédé au contrôle des adresses et des coordonnées de chacun.

### 2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

PV joint à la convocation.

Le PV est approuvé tacitement par l'assemblée.

### 3. Admissions, Démissions, Mutations

#### A) Démission et changement de statut

##### Démission

Michel Catillaz. Informé par courrier. Pas de réaction. Nous prenons acte de sa démission.

##### Changement de statut

Mathieu Mercier. Arrivé 2006, est advanced et a plongée régulièrement. Selon le comité pas de commentaires à condition qu'il plonge sous la supervision de son père.

*Vote : unanimité → applaudissements. Avec l'obligation de plonger sous la supervision de son père jusqu'à sa majorité.*

Mathieu renonce à la clé du local jusqu'à nouvel avis.

Pascal Vallin : il a assuré les tâches imparties, advanced, a le nombre de plongées, était présent lors des activités hors-plongée.

*Vote : unanimité → applaudissements. Verser 300.- à la Sté*

Nicola Capelletti : prend la parole. Membre libre. Son avenir : renégocie son contrat à Paris. Retour en Suisse n'est pas déterminé pour l'avenir. Aimerais maintenir son statut de membre libre.

Membre libre de Nicola est prolongé à l'unanimité.

#### **4. Rapport du Président**

##### **1) Préambule**

Depuis la dernière assemblée générale du 27 avril 2007, le comité s'est réuni à quatre reprises afin de traiter des affaires courantes de la société. Nous nous sommes rendus, Philippe et moi, à l'assemblée générale de l'APCE. Nous avons été reçus Philippe, Daniel Strub et moi-même par les autorités communales pour une présentation du projet de port avec marina. Je vous en dirai plus à ce sujet un peu plus loin dans ce rapport. Daniel Strub et moi nous sommes rendus chez Me Overney afin de lui donner toutes les informations nécessaires à la rédaction de l'avis de droit. Là aussi, de plus amples informations plus loin.

##### **2) Rétrospective des activités depuis l'assemblée de printemps 2006 :**

Outre les plongées habituelles du samedi, les activités suivantes ont été organisées :

12.05/6.10.2006	Nettoyage de la Crépine
19.05.2007	Nettoyage du local et du bateau
26.05. 2007	Pilotage de la presse pour les 100 milles du CVE
26.05. 2007	Souper du Comité à Neuchâtel
27.05.2007	Grillade des gémeaux.
29.05. 2007	Inspection du bateau
6.6/18.7/15.8 et 12.9.	Nettoyage de la plage
7-13.06. 2007	Voyage à Baia près de Naples.
01.07.2007	Broche annuelle
21.07.2007	Fête de la Plongée à Portalban
28+29.07.2007	Week-end à la Pointe du Grin
03.08.2007	Loto à la Prillaz
05.08.2007	Bénédictin des bateaux
08.08.2007	Nettoyage de la place Nova Fribourgo

##### **3) Matériel de la société**

Je ne m'attarderai pas sur ce point sinon pour vous informer que les détenteurs de la société ont été révisés.

##### **4) Bateau**

L'hélice du bateau a été remplacée après le week-end à la pointe du Grin et l'hélice endommagée remise à neuf. Pour information, cette dernière se trouve au grenier dans une superbe caissette en bois réalisée par Marc.

Nous avons à plusieurs reprises fait le plein de carburant au port de Cheyres. C'est un plaisir, surtout que le capitaine profite de chaque occasion pour boire un apéro en bonne compagnie. Pensez-y, lorsqu'une équipe revient de la pointe de la Raiss ou de Vaumarcus, vous soulagez Marc en faisant un petit crochet par Cheyres !

La saison froide a repris le dessus. N'oubliez donc pas d'enlever les caches en sagex avant de partir plonger et de les remettre en place avant de quitter le bateau. Le brouillard revient avec la

mauvaise saison. Tenez en compte pour la navigation et ne vous fiez pas au compas qui n'a pas été réglé. Je rappelle aux pilotes que si vous suivez une ligne droite de la Pointe du Grin au canal de la Sicel, la route passe au-dessus du banc de sable ! Si la visibilité devait être nulle, un point GPS « STAVIA » a été enregistré et permet, d'où que vous veniez, d'éviter ce banc de sable.

Comme chaque année, dans le doute, mieux vaut s'abstenir !

## **5) Local**

Les deux questions auxquelles je vais tenter de répondre sont les suivantes : où en est le projet de la Commune et quels sont nos droits ?

Le plan directeur que la Commune a déposé au mois de décembre 2006 a été accepté par les autorités cantonales. La commune a été approchée par un promoteur immobilier et s'est vue proposer la construction d'un port avec marina. Sans entrer dans les détails, l'intérêt de la Commune dans ce projet est qu'elle se verrait fournir un port de plaisance « clefs en main » sans devoir déboursier un sou ! Elle devrait cependant céder le terrain et un certain nombre de places d'amarrage au promoteur. C'est ce projet qui nous a été présenté lors de notre entretien avec les autorités. A cette occasion, le syndic M. Bachmann et le Conseiller communal M. André Losey nous a garanti que nous serions intégrés dans ce projet ! Ils nous ont proposé de préparer un dossier mettant en évidence nos besoins afin de faciliter l'élaboration des plans si la Commune devait entrer en matière. Grâce aux talents de Philippe et à l'expérience de plusieurs d'entre nous, nous avons esquissé divers plans à remettre à qui de droit au moment opportun.

J'ai repris contact avec Monsieur Losey il y a trois semaines afin de savoir où en était le projet. Il m'a informé que la Commune était très intéressée mais n'avait pris encore aucune décision.

En effet, le plan d'affectation ne permet pas de bâtir des habitations ! Une modification de ce plan d'affectation retarderait de beaucoup le projet et M Losey ne m'a pas caché que la Commune était pressée de réaliser le port ! Il m'a encore une fois donné l'assurance que nous étions intégrés dans les derniers plans présentés par le promoteur. Je lui ai fait comprendre que nous serions rassurés si nous disposions d'une garantie écrite des autorités, mais n'ai toujours rien reçu à ce jour.

Il m'a également informé que les autorités staviacoises devaient avoir un entretien avec Monsieur Vonlanthen et un autre conseiller d'Etat à ce sujet le 5 novembre. Je reprendrai contact avec lui pour savoir si la situation a évolué. Voilà donc les dernières nouvelles du côté de la Commune

En ce qui concerne l'avis de droit que je tiens à disposition de qui voudrait le consulter, le résumé est simple : **NOUS NE POUVONS FAIRE VALOIR AUCUN DROIT !!!**

C'est pourquoi, en bons suisses, nous allons nous poursuivre dans la voie de la négociation et des bilatérales ! Le contact avec Messieurs Bachmann et Losey étant très cordiaux, nous avons ressenti une volonté de leur part de faire leur possible pour satisfaire à nos besoins. Si les relations se poursuivent sur cette lancée, je ne vous cache pas que, tout en restant prudent, je suis plutôt confiant.

Par sécurité, si la construction d'un nouveau local devait être basée sur la valeur de notre immeuble actuel, nous avons fait procéder à une nouvelle estimation de l'ECAB. La nouvelle valeur estimée a passé à Fr. 170'000.--, ce qui correspond à une augmentation de Fr. 52'000.—

Entre le moment où j'ai rédigé ce rapport et l'instant présent, nous avons appris que la commune avait prolongé le contrat d'exploitation de la gravière jusqu'à fin 2008 et que par conséquent, nous ne risquons rien jusque là !

## **6. Travaux, piquets et participation**

On a bien souvent vu le bateau de la société de plongée sur le lac durant l'été. C'est bien la preuve que nos activités de plongée ont été soutenues et ça me fait plaisir. La plongée du dimanche matin a fait ses preuves et, même si certains déplorent que les plongeurs soient divisés le week-end, elle permet à un plus grand nombre d'entre nous de plonger plus régulièrement. Un peu moins de plaisir du côté du caissier qui a vu augmenter le poste « carburant » de sa comptabilité.

Les travaux et piquets n'ont pas présenté de gros problèmes cette année, et les récupérations dans le port de Cheyres ont toutes été couronnées de succès, au grand étonnement du capitaine du port. Je crois bien que nous avons un nouveau fan ! La seule chose à déplorer est que nos bulletins de membres de soutien n'ont pas été joints aux envois de la Commune de Cheyres aux plaisanciers ! Ca sera corrigé dès la prochaine saison.

## **7) Le mot de la fin**

Renée et Daniel m'ont fait parvenir un courrier qu'ils m'ont demandé porter à votre connaissance. La lettre contient les remerciements de Daniel et Renée à l'attention des membres de la société, suite à la douloureuse épreuve relative au décès de Samuel. Daniel et Renée ont également une pensée émue pour tous ceux qui ont perdu un proche.

Au nom de toute la société, j'aimerais assurer à Renée et Daniel qu'ils peuvent compter sur chacun d'entre nous et qu'ils trouveront au sein de notre société tout le réconfort dont ils auront besoin lorsque le baromètre du moral ressemblera au thermomètre pendant l'hiver.

Pour revenir sur une notre joyeuse, je félicite Christian et son épouse Anne-Laure pour la naissance du petit Mathieu qui nous aura permis de constater que notre ex-despote ne souffre pas de calvitie naissante, mais bien de calvitie de naissance... !

En vous remerciant de votre attention et pour terminer, je voudrais remercier Daniel pour son dynamisme, ses idées, sa volonté de nous faire bouger et évoluer et son côté parfois un peu déjanté, Marc pour les heures qu'il consacre à l'entretien de notre bateau et de notre local, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, Philippe dont la disponibilité est sans limites et dont le vocabulaire semble ne pas comporter le mot non, et Roger qui souffre d'insomnie à la veille et au lendemain des vérifications des comptes de la société. Notre société ne pourrait pas être ce qu'elle est sans le dévouement de ces quatre personnes. Un grand merci à vous pour votre enthousiasme et votre disponibilité!!!

## **5. Mot du Caissier**

Roger fait lecture et commente les comptes 2007.

2 lotos : succès, en moyenne plus de 5'000 CHF par loto.

Bénéfice de l'exercice : CHF 10'829.65

## **6. Rapport des vérificateurs des comptes**

Christian : constaté une erreur relevant d'un décalage entre le bilan et le pp. La différence remonte à 2005. En 2005 il existait déjà une différence entre le bilan et le pp. pourquoi ? Plusieurs pistes sont poursuivies → bug lors du bouclage en 2005. Le constat c'est que certains comptes n'ont pas été bouclés correctement et les reports à nouveau ont été incorrectement saisis.

Christian relève qu'il n'y a pas eu de malversations ou de détournement de fonds. Le travail pour savoir pourquoi est très lourd. Proposition des vérificateurs : redémarrer une nouvelle comptabilité en liquidant les comptes erronés. Actifs transitoires et compte d'attente sont portés à nul.

Proposition des réviseurs des comptes : Redémarrer la compta au 1<sup>er</sup> novembre 2007 avec le solde des comptes arrêtés au 1<sup>er</sup> novembre 2007. Provisions CHF 21'000.-. Nouveau plan comptable.

*Vote : 12 voix pour, deux abstention et décharge est donnée au caissier et au comité pour 2006-2007.*

## **7. Rapport du chef de plongée**

Fait lecture de la liste des plongées effectuées. Nous relevons que Cédric a fait 125 plongées cette année. BRAVO. A se demander quand il travaille ☺ ????

SMS avant les plongées. Pas de sites prédéterminés.

Week-end à ski. Deux dates à dispositions. Qui est intéressé ? Date de préférence 23 et 24 février 2008 ?

## **8. Mot du chef matériel**

Bateau : eau dans le réservoir. 10-15 litres sortis du réservoir. D'où vient-elle ? Roger va poser un cadenas pour éviter qu'un tiers ne remplisse le tonneau.

Nouvelle carte essence. NIP 2905.

Noirjean : est employé par une société qui a repris Nastamarine. Ceci dit on continue de travailler avec Noirjean.

Service bateau en février.

Boussole : réglage fait dans la Sté.

Compresseur : Soupape de surpression changée.

Matériel révisé.

Maintenance du local : Marc n'est plus en mesure de le faire comme il le voudrait. Il ne va plus continuer à faire les travaux de maintenance autour du local. Il maintient le bateau et le compresseur.

Laurent : ne peut-on pas agrandir le réservoir du bateau ?

## **9. Nomination du comité**

Le comité se représente in corpore. Il est reconduit dans ses fonctions par applaudissements.

## **10. Nomination du président**

Le président se représente et il est reconfirmé par acclamations.

## 11. Nomination des vérificateurs de comptes

Emilie Pittet et Cédric Bossart se proposent. Acceptation de leur candidature par applaudissements.

## 12. Caviste et intendance des locaux

Caviste : Gilbert Crausaz, dit Nago, se met encore à disposition pour ce poste.

Intendance : le comité propose de laisser tomber cette tâche au profit des travaux de chaque membre de la société. Une liste sera remise en début d'année.

La nouvelle machine à café délivre de délicieux ristretos, cafés lungos et autres capuccinos. Vu le prix de la capsule, il est convenu de fixer le prix du café à CHF 0.50.

## 13. Divers

Les sujets suivants sont abordés :

- a) Don d'un lecteur DVD par Roger Schuler
- b) Achat d'un beamer pour CHF 550.- : à l'étude par le comité.
- c) Il reste 3 pulls de la Sté (2 x XL et 1 x M)
- d) Quid de la réalisation de nouveaux T-Shirts : le comité se penchera sur cette question.
- e) Alain Touron : il est gêné par la situation actuelle et demande s'il ne serait pas possible de faire un don ou de s'acquitter d'un montant forfaitaire en début d'année pour payer ses plongées. Proposition est faite qu'il fasse ses plongées et qu'il les paye toutes d'une fois en fin d'année.
- f) Voyage du 35<sup>ème</sup> : Un projet est à l'étude pour partir 15 jours en croisière avec le Soleil (Sean Sigrist et Abyss). Prix approximatif du voyage : CHF 5'500.- par personne
- g) La question d'un récif artificiel sur Zigou est abordée. A suivre.

**L'assemblée est clôturée à 23h10**

Applaudissements et remerciements à Jocelyn pour son magnifique repas.